

à la Commission canadienne du blé ou à d'autres organismes, à mon avis, l'honorable député pourrait, s'il le souhaite, demander à ses collègues du comité, en proposant un amendement, de prendre les décisions dont sa thèse fait état. Il pourrait présenter un amendement visant à rayer ou à modifier l'article 5 du bill C-238, actuellement à l'étude.

C'est pour ces deux raisons, et notamment pour la deuxième, savoir, que le bill pourrait être modifié au comité dans le sens indiqué, que la présidence, à regret, ne peut accepter pour des raisons de procédure, l'amendement du député.

Du consentement unanime, la Chambre revient à l'appel des *Motions*.

Du consentement unanime, il est ordonné,—Que l'ordre portant reprise de l'étude du Bill C-207, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, soit inscrit à titre de premier ordre inscrit au nom du gouvernement le mardi 25 mai 1971 et le mercredi 26 mai 1971, et que l'examen des affaires inscrites au nom des députés le mardi 25 mai 1971 soit suspendu, de manière à ce que l'examen du Bill C-207 puisse se continuer de cinq heures à six heures de l'après-midi et, qu'au plus tard à cinq heures de l'après-midi, le mercredi 26 mai 1971, toutes les questions nécessaires pour achever l'examen du bill en comité plénier soient mises aux voix immédiatement et consécutivement sans autre débat ni modification, et que la Chambre procède alors immédiatement à l'examen de toutes les étapes subséquentes du bill et qu'elle ne s'ajourne pas, ce jour-là, à six heures du soir, et qu'au plus tard à sept heures du soir toutes les questions nécessaires pour terminer l'examen de toutes les autres étapes du bill soient mises aux voix immédiatement et consécutivement sans autre débat ni modification;

Qu'au comité plénier chargé de l'étude dudit bill un ministre propose des amendements prévoyant

- a) que le ministre de l'Environnement soit également le ministre des Pêcheries;
- b) que l'article 17 du bill soit supprimé; et
- c) que la création d'un département d'État soit soumise à l'adoption d'une résolution sur laquelle la Chambre statuera après une étude d'une certaine période déterminée;

Et que, relativement au projet de création d'un département d'État des affaires urbaines et de l'aménagement et de la science et de la technologie, un seul porte-parole de chaque parti puisse prendre la parole sur chacune desdites résolutions proposées nonobstant les dispositions générales que contient le Bill C-207 relativement à l'approbation de ces départements.

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 h. 06 du soir, la motion «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

*Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Code en remplacement de M. McKinley sur la liste des membres du comité spécial sur les dépenses électorales.

M. Deachman en remplacement de M. Rock sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

MM. Badanai et Cullen en remplacement de MM. Whelan et Serré sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. Harries, Corriveau, Portelance, Thomas (Maison-neuve-Rosemont), Guay (Saint-Boniface) et Major en remplacement de MM. Rock, Smith (Saint-Jean), Rochon, Duquet, Breau et Forget sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

MM. Forget, Leblanc (Laurier), Major et Dupras en remplacement de MM. Portelance, McNulty, Harries et Corriveau sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

M. Ritchie en remplacement de M. Moore sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture.

M. Rose en remplacement de M. Skoberg sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. McCleave, Peters et Rock en remplacement de MM. Thomas (Moncton), Benjamin et Harries sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

MM. Ritchie et Morison en remplacement de MM. Thomas (Moncton) et Turner (London-Est) sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

MM. O'Connell et Borrie en remplacement de MM. Badanai et Corbin sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Duquet en remplacement de M. Dupras sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.

MM. Alkenbrack et Korchinski en remplacement de MM. Skoreyko et Ritchie sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture.

MM. Whelan et Corbin en remplacement de MM. Lessard (LaSalle) et Murphy sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Rochon en remplacement de M. Guay (Saint-Boniface) sur la liste des membres du comité permanent des transports et des communications.